



## UNE CERTAINE AVANCÉE...

Depuis plusieurs années, et conformément à sa résolution de congrès de 2015, **UNITÉ SGP POLICE-FSMI** demande au travers de la FGF-FO, Fédération Majoritaire dans la Fonction Publique d'État, **la prise en charge ou tout au moins, une participation de la Protection Sociale Complémentaire.**

Si le projet d'ordonnance n'est toujours pas sorti, il sera abordé au Conseil Commun de la Fonction Publique **le 18 janvier prochain.**

### Des pistes de travail intéressantes :

- ➔ **Intergénérationnel**
- ➔ **Santé et Prévoyance**
- ➔ **Portabilité des droits**
- ➔ **Prise en charge de 50% d'ici 2024**



Si rien n'est encore décidé, **le Ministre nous confirme une prise en charge progressive** dans le cadre des travaux de la Fonction Publique.

Un premier palier devrait intervenir dès 2022 avec une montée en charge jusqu'à 2024.

**UNITÉ SGP POLICE et la FSMI continuent d'œuvrer pour une meilleure prise en charge de la mutuelle dans l'intérêt de tous les agents.**